



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ
EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Numéro du produit Y0024

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
 Bay 150
 Shannon Industrial Estate
 Co. Clare
 Ireland
 V14 DF82
 353(61)771500
 353(61)471285
 mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

Santé humaine Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves aux yeux et aux tissus.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Mentions de danger	H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette). P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.
Contient	2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE, 2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE	60-100%
Numéro CAS: 140-31-8	
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 3 - H412	

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL	10-30%
Numéro CAS: 90-72-2	
Classification	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 3 - H412	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Éviter d'inhalier les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Corrosif. De petites quantités peuvent provoquer des lésions sérieuses. Ne pas faire vomir. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Précautions individuelles Fournir un système adéquat de ventilation. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éliminer toute source d'allumage. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Protection des mains	Porter des gants de protection. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc butyle. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Néoprène Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.
Autre protection de la peau et du corps	Porter une combinaison de protection chimique.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Odeur de poisson.
pH	pH (solution diluée): 10.5-11.5 (5% Soln)
Point de fusion	N/D°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>221°C @
Point d'éclair	135°C Pensky-Martens à creuset fermé.
Taux d'évaporation	<1 (BuAc= 1)
Tension de vapeur	<3mmHg @ °C
Densité de vapeur	>1
Densité relative	0.99 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Agents comburants forts. Acides. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes.
-------------------	---

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Ne se polymérisera pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées. Ne pas exposer à haute température ni en plein soleil.
Matières incompatibles	Éviter tout contact avec des agents oxydants. Acides. Nitrous acid and other nitrosating agents. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes. Peroxydes inorganiques.
Produits de décomposition dangereux	Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 588,24

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 1 294,12

Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. Peut causer des lésions aux muqueuses nasales, de la gorge, des poumons et de l'arbre bronchique.
Orale	Corrosif. De petites quantités peuvent provoquer des lésions sérieuses.
Contact cutané	Peut être absorbé par la peau. Provoque des brûlures. Corrosif. Le contact prolongé peut provoquer des lésions graves aux tissus. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Lésion cornéenne.
Risques aigus et chroniques pour la santé	Ce produit est corrosif. Ce produit est corrosif. Ce produit peut causer une irritation de la peau et des yeux. Le contact prolongé peut causer des brûlures.
Voie d'exposition	Inhalation Ingestion. Absorption par la peau

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀mg/kg) 2 169,0

Espèces Rat

12. Données écologiques

Écotoxicité	Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.
Toxicité	Pas considéré toxique pour le poisson.

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 2735

Numéro ONU (IMDG) 2735

Numéro ONU (ICAO) 2735

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (AMINOETHYLPIPERAZINE & 2,4,6-TRIS(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL)

Désignation officielle de transport (IMDG) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (AMINOETHYLPIPERAZINE & 2,4,6-TRIS(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL)

Désignation officielle de transport (ICAO) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (AMINOETHYLPIPERAZINE & 2,4,6-TRIS(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 8

Étiquette du TMD 8

Classe de l' IMDG 8

Classe/division de l'ICAO 8

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD III

EXPANSION JOINT COMPOUND RED & GREY HARDENER

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'ICAO III

Groupe d'emballage du DOT III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-06

Révision 11

Date d'entrée en vigueur 2017-05-31

Mentions de danger intégrales H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.